

Instruction de l'armée en protection de l'environnement

# A la recherche de la symbiose entre l'armée et la protection de l'environnement

Un matin ensoleillé en septembre dernier, au Centre NBC de Spiez, « armée.ch » a rendez-vous avec le lieutenant-colonel Hermann Heimann, le chef de l'instruction de l'armée en protection de l'environnement. Il va nous permettre de nous faire une idée du stage de formation spécial, qui se déroule ce jour-là entièrement sous la devise « Assez de théorie, tout le monde sur le terrain! ».



Soldat Philipp Indermühle

Un détail nous a frappé au cours de notre entretien préliminaire à la cantine: non seulement le lieutenant-colonel Heimann aime son métier, mais il le vit pleinement au quotidien. Il a trouvé une tâche à accomplir dont l'utilité, à ses yeux, est indéniable. Le lieutenant-colonel s'exprime avec passion sur la nécessité de protéger l'environnement. Comme il le dit sans détours: « Si nous ne prenons pas cette question au sérieux, ce n'est pas seulement l'armée, mais toute la Suisse qui a un problème. » La mission principale de l'armée est de défendre notre pays, et pour Hermann Heimann, une chose est évidente: « On ne détruit pas ce qu'on défend! ». En outre, la protection de l'environnement figure en bonne place, tout comme l'armée, dans la Constitution fédérale. Il est donc essentiel, pour le lieutenant-colonel Heimann, de faire comprendre l'importance du sujet aux militaires accomplissant l'instruction en protection de l'environnement. Il ne le fait pas à la manière du militaire qui donne des ordres, son but étant que chacun parvienne à intérioriser la plus grande partie de ses propos. « L'objectif principal est de sensibiliser tous les militaires. » Chacun doit être conscient de la responsabilité qu'il assume vis-à-vis de l'environnement et agir en conséquence, et cela aussi bien à l'armée que dans la vie civile.

## Arrêt à proximité d'un haut-marais

« Assez de théorie, tout le monde sur le terrain! » est une des devises de l'instruction en protection de l'environnement. Aussitôt dit, aussitôt fait. Nous nous rendons donc dans la nature avec un véhicule hybride, bien entendu, pour rejoindre 20 officiers de l'Académie militaire accomplissant leur deuxième journée d'instruction en protection de l'environnement dans le cadre du cycle d'études menant au « bachelors ». Tout d'abord, nous arrivons à proximité du nouveau centre de biomasse et de l'installation de chauffage au bois de Spiez, qui permet notamment de chauffer à distance le Centre NBC. Après nous être arrêtés dans une zone boisée, nous nous rendons à pied vers un haut-marais dont l'accès, à des fins de formation, est autorisé par le Service de la promotion de la nature du canton de Berne. C'est ici que les participants au cours apprennent ce qu'est un haut-marais et quelle impression on ressent en s'y déplaçant. Le sol a en effet un peu la consistance d'un épais pudding. Une partie importante de la formation donnée pendant trois jours consiste précisément à apprendre à connaître sur place les caractéristiques propres aux différents types de véhicules tout-terrain.

La nature ne doit être dérangée par l'armée que dans la mesure où cela est vraiment nécessaire. Telle est la réflexion fondamentale enseignée dans le cadre de

l'instruction en protection de l'environnement. Il est ainsi notamment tout à fait insensé de faire déplacer toute une troupe à travers une zone écologiquement sensible s'il existe d'autres voies pour parvenir au but. La sensibilisation à l'environnement doit jouer un rôle plus important dans le cadre de la prise de décision chez les futurs commandants et officiers de carrière.

## Les participants peuvent aussi enseigner

Changeement de décor. Sur la place d'armes de Thoune, des chars effectuent des tirs. A quelques centaines de mètres de là seulement, les participants au cours sont initiés aux caractéristiques d'une prairie maigre. Ursula Balmer-Wyss explique qu'on ne devrait marcher sur une prairie de ce genre que lorsqu'elle est sèche et fauchée. Ursula Balmer-Wyss est l'une des deux collaboratrices scientifiques qui apportent leur soutien au lieutenant-colonel Heimann. Néanmoins, dans les groupes de travail, les participants au cours doivent aussi inculquer des connaissances. Chaque personne doit en effet présenter brièvement un aspect de la protection de l'environnement, en parlant dans sa langue maternelle. Cependant, le participant de nationalité coréenne qui est là à titre d'invité doit, pour sa part, s'exprimer en allemand, ce qui lui pose étonnamment peu de problèmes.

Les participants reviennent ensuite au Centre NBC, la tête pleine de toutes les impressions recueillies dans les sites naturels aux alentours de Thoune et Spiez. Le lieutenant-colonel Heimann résume son activité en ces termes: « Mon travail consiste en la recherche permanente d'un compromis, d'une symbiose entre l'armée et la protection de l'environnement. » Il reste toutefois réaliste. « Une armée fonctionnant sans émissions n'est pas pour demain. » Néanmoins, de grands pas peuvent être accomplis en matière de protection de la nature en apprenant à respecter cette dernière. ■



**Premier-lieutenant Christoph Ruethemann (23), participant au cours**

« A notre époque, la protection de l'environnement est un sujet très actuel. Au sein de l'armée aussi, il est important de sensibiliser les gens et de prendre les mesures qui s'imposent. J'ai pu ainsi élargir mes connaissances sur les zones boisées ou les marais et, comme officier de carrière, j'ai vu s'ouvrir de nouvelles perspectives. On ne peut pas traiter la protection de l'environnement comme un facteur isolé. Il faut l'intégrer au processus de décision. »



Photos: Kaspar Bacher/OME

## Deux questions destinées au lieutenant-colonel Hermann Heimann, chef de l'instruction de l'armée en protection de l'environnement

**Monsieur le lieutenant-colonel, votre responsabilité est-elle engagée lors de chaque infraction aux directives de l'armée sur la protection de l'environnement?**

Non. Nous assumons la responsabilité centrale en matière de conduite et de formation pour l'instruction en protection de l'environnement auprès de tous les groupes-cibles de l'armée. Notre tâche principale est de former les préposés de l'armée à la protection de l'environnement. Il s'agit des sous-officiers et des officiers NBC. L'application des directives sur la protection de l'environnement est du ressort des commandants de troupe à tous les échelons. Il leur incombe de garantir l'application des mesures destinées à éviter ou à réduire les dommages infligés par l'armée à l'environnement.

**Quelle est la fonction d'un préposé de l'armée à la protection de l'environnement et comment est-il formé?**

Comme aide de commandement du commandant, le préposé est son conseiller pour tout ce qui concerne l'environnement. Les préposés à la protection de l'environnement sont formés selon la philosophie « Entraîner le formateur » dans des cours centraux donnés au Centre de compétences NBC-DEMUNEX à Spiez. Ils peuvent ensuite être engagés comme instructeurs auprès de la troupe, mais ils ont aussi la responsabilité de proposer à leur commandant des mesures destinées à améliorer les prestations de sa formation en faveur de l'environnement.

→ [www.armee.ch/umweltschutz](http://www.armee.ch/umweltschutz)



**Premier-lieutenant Yves Jaunâtre (24 ans), participant au cours**

« Dans ma vie privée également, je me donne du mal pour me comporter de manière respectueuse de l'environnement. Dans ce cours orienté

sur la pratique, j'ai aussi appris des choses dont je n'avais pas vraiment conscience jusqu'à présent. Désormais, je porte, par exemple, un autre regard sur les paysages. Beaucoup de gens sont convaincus que l'armée fait partie des grands pollueurs. Ils ignorent tout ce qu'elle fait pour protéger l'environnement. »